

## Échelle 1

---

### **I. TITRE : CONSEILLÈRE, CONSEILLER EN SÉCURITÉ OPÉRATIONNELLE**

---

### **II. SOMMAIRE DU CORPS D'EMPLOI (nature) :**

Le conseiller à la sécurité publique fournit à l'ensemble de la communauté universitaire, (gestionnaires, professeures, professeurs, employées, employés, étudiantes, étudiants) un support conseil et des services en matière de système de sécurité, d'enquête et d'analyse des risques.

### **III. TÂCHES ET RESPONSABILITÉS PRINCIPALES : (attributions caractéristiques)**

Cette personne exerce une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

1. Assure le développement et la mise en œuvre de programmes et de procédures relatifs à la sécurité des personnes et des biens, dans différents domaines d'activités tels l'enquête, l'analyse de la criminalité, l'analyse des risques, les systèmes de sécurité et les mesures d'urgence;
2. Collabore à l'établissement des objectifs et des priorités de son secteur. Effectue une veille technologique et développe ou participe à l'élaboration d'instruments, d'outils et de systèmes informatisés nécessaires aux opérations en sécurité et à l'atteinte des objectifs du secteur. Procède à l'évaluation des produits et des technologies disponibles en matière de sécurité;
3. Analyse les processus liés à son secteur d'activité, rédige ou collabore à la rédaction de devis d'entretien ou de développement de système de sécurité. Assure la gérance de projet lors d'implantation de systèmes et de nouvelles technologies en sécurité et en effectue le suivi budgétaire;
4. Conseille et assiste les responsables des unités administratives et académiques dans l'élaboration et l'implantation de mesures de sécurité et dans la réalisation de leurs objectifs spécifiques en matière de protection des personnes et des biens;
5. Effectue des analyses, des recherches et prépare des dossiers nécessaires à l'amélioration et au développement de programmes et de services en matière de systèmes de sécurité, en matière de protection physique des personnes et des biens;
6. Élabore des politiques, des procédures, des directives ou des programmes reliés à ses activités, en assure la mise à jour et en fait la promotion et la diffusion;
7. Analyse, évalue les processus et solutionne, de concert avec les gestionnaires et les personnels, les problèmes reliés à la protection des personnes et des biens. Assure la gestion courante des opérations de son secteur d'activités;

8. Agit à titre de personne ressource auprès des différents personnels et de la clientèle étudiante. À cet effet, les conseille sur l'utilisation des technologies, des équipements spécialisés et des procédures à suivre pour augmenter leur niveau de protection;
9. Participe, à titre de personne ressource ou comme représentante, représentant de l'Université, à divers comités paritaires, mixtes ou institutionnels et à tout autre groupe de travail ayant un lien avec son champ d'activités;
10. Supervise sporadiquement les opérations courantes de sécurité et se rend disponible en tout temps pour répondre à des problèmes de sécurité et des situations d'urgence;
11. Élabore et met en place des outils permettant d'effectuer des enquêtes visant entre autres les secteurs informatique et technologique;
12. Représente sa supérieure, son supérieur immédiat auprès d'organismes externes;
13. Peut être appelée à initier les nouvelles conseillères, nouveaux conseillers à la sécurité publique, à diriger du personnel de soutien, à collaborer à son entraînement, à répartir le travail, à en vérifier l'exécution et, à la demande de la notatrice, du notateur, à donner son avis lors de la notation;
14. Accomplit temporairement les tâches d'un poste connexe ou inférieur, lorsque requis;
15. La liste des tâches et responsabilités énumérées précédemment est sommaire et indicative. Il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée des tâches et responsabilités susceptibles d'être effectuées par une salariée, un salarié occupant ce poste. Cependant, les tâches et responsabilités non énumérées ne doivent pas avoir d'effet sur l'évaluation.

#### **IV. QUALIFICATIONS REQUISES :**

1. Scolarité : Baccalauréat dans une discipline appropriée
2. Expériences :
3. Autres :